



Certification selon FISQ

Pour les entreprises du bâtiment, la sécurité incendie est essentielle. Il ne suffit pas de se conformer à la législation : si vous prenez des mesures supplémentaires en allant plus loin que les exigences légales, vous montrez à vos employés, clients, partenaires et entourage que la sécurité incendie revêt pour vous une importance capitale.

FISQ

Le certificat [FiSQ](#) est délivré par [Fireforum](#) asbl, une organisation neutre, et est un certificat de qualité pour les entreprises d'installation spécialisées dans une ou plusieurs techniques de protection contre l'incendie passive et/ou active.

En tant que partenaire de Fireforum, nous pouvons nous charger de l'audit de votre certification.

Your tailor-made solution

En tant qu'organisme d'inspection reconnu, Vinçotte peut vous délivrer les certificats FISQ.

Your result

FISQ

Si vous êtes titulaire du certificat de qualité FiSQ, cela signifie qu'en tant qu'installateur, vous garanzissez la sécurité et la qualité de vos produits et services pendant toute la durée de vie des installations, de l'étude et de la conception jusqu'à la maintenance.

Please note

Normes et législation

Le certificat FiSQ est basé sur des audits externes, pour des certificats tels que ISO 9001 et VCA (Checklist de sécurité pour les entreprises contractantes).

Il s'agit d'un certificat de qualité indépendant délivré par Fireforum asbl.

In which situation?

Certificat FiSQ : pour toutes les entreprises d'installation du secteur de la sécurité incendie qui souhaitent offrir à leurs clients la qualité, au moyen d'un certificat indépendant.